



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 30 janvier 2020

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation au sujet de la stratégie nationale du Lifelong Learning.

Le 23 novembre 2012, le Conseil de gouvernement a approuvé le Livre blanc « Stratégie nationale du Lifelong Learning » (S3L) qui lui a été soumis par la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle Mady Delvaux-Stehres. Le *Livre blanc* propose huit mesures dont cinq concernent l'éducation et la formation des adultes et trois le Lifelong Learning dans son ensemble. Parmi les mesures proposées figurent à titre d'exemple la création d'une instance nationale d'accréditation pour la certification des organismes de formation et leurs programmes de formation, le développement de la qualité en matière de formation des adultes ou encore la concentration de toutes les informations sur le Lifelong Learning sur une même plateforme.

Selon l'actuel accord de coalition ; « *Une analyse approfondie de la qualité de l'offre en formation ainsi que du partage des rôles entre les différents acteurs de la qualification et de la requalification des jeunes et adultes sera menée. La possibilité de reconnaître des attestations émises par les Chambres professionnelles ou des centres de compétences professionnels sera assurée [...]. Le concept d'une plateforme commune « skills bank » des acteurs de la formation initiale, de l'insertion professionnelle, de la formation continue et de la requalification sera élaborée, afin de profiter pleinement des compétences respectives des différents acteurs. [...]* ».

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation :

- Monsieur le Ministre peut-il nous informer sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie Lifelong Learning ?
- L'analyse approfondie, telle qu'annoncée dans l'accord de coalition, est-elle terminée ?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ?
- Les propositions du Livre blanc ont-elles été aussi ré-examinées dans le cadre de cette analyse approfondie ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Martine Hansen

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 1796 de Madame la Députée Martine Hansen

Ad 1)

Nombre de recommandations ont été suivies et des mesures mises en œuvre au cours des dernières années :

- CLQ : mise en œuvre du cadre luxembourgeois des qualifications ;
- Plate-forme lifelong-learning.lu qui regroupe toutes les formations professionnelles continues offertes par les diverses structures de formation. Le site a connu une évolution importante entre 2013 et 2019, à la fois sur le plan des contenus qu'au regard des données chiffrées :
 - nombre d'organismes de formation membres multiplié par 2,3
 - nombre de formations référencées multiplié par 1,5
 - nombre de visites par mois multiplié par plus de 4
 - nombre de pages consultées par mois multiplié par près de 4,5
 - nombre d'inscriptions à la newsletter multiplié par plus de 1,6
- VAE : dispositif de validation des acquis de l'expérience fonctionnant grâce à une orientation préliminaire avec le SFA (Service de la formation des adultes) et un accompagnement par la cellule VAE ensemble avec la CSL (Chambre des salariés) ;
- DAES/DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Supérieures/Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) offert par l'ENAD (École nationale pour adultes) et la CSL.

Ad 2)

Sous l'impact de la digitalisation, de nouveaux défis se présentent. Les dispositifs en place tels que le CIF (congé individuel de formation) ou le cofinancement des formations offertes par les entreprises à leurs salariés (soit en interne, soit en ayant recours à des organismes de formation externes) permettent d'y faire face. Afin de soutenir d'avantage les efforts publics et privés en matière de reskilling/upskilling, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire coordonnent actuellement leurs efforts de concertation afin de finaliser la stratégie LLL.

Ad 3)

L'analyse approfondie est en cours. (cf. réponse 2).

Ad 4)

Le livre blanc date de 2012. La situation économique du pays ainsi que le monde de la formation professionnelle continue ont évolué sous l'influence, entre autres, de l'accélération de la digitalisation. Dans le cadre de l'analyse approfondie, les mesures du livre blanc sont réexaminées et, le cas échéant, adaptées au nouveau contexte.